

Questions orales

[Français]

L'hon. Pierre Bussières (ministre du Revenu national): Madame le Président, je suis surpris de la naïveté du député parce que lui-même, lorsqu'il était président du Conseil du Trésor, dans un précédent gouvernement qui n'a pas duré très longtemps, a reçu des rapports sur la situation de la société Canadair. Sa responsabilité était de prendre des mesures. Il n'a rien fait. Quant à nous, nous avons agi.

[Traduction]

M. Stevens: Madame le Président, encore une fois le gouvernement a tout à fait tort. Nous avons fait les premiers pas, nous avons commencé de la privatiser.

LES PERTES DE LA SOCIÉTÉ—ON DEMANDE AU MINISTRE
D'OUVRIR UNE ENQUÊTE

L'hon. Sinclair Stevens (York-Peel): Permettez-moi de poser ma deuxième question au même ministre, madame le Président. Étant donné que cette radiation de 1.4 milliard équivaut à la totalité des pertes réalisées l'an dernier par Massey-Ferguson, NuWest Group, Inco, CNR et Sidbec mises ensemble, le ministre voudrait-il au moins faire tenir une enquête en règle sur les circonstances qui ont conduit à une pareille radiation, étant donné que nous nous sommes heurtés à un mur au comité des finances et que nous n'arrivons à rien aux autres comités. Il faut que le public sache pour quelle raison le gouvernement a fait preuve d'autant d'incompétence.

[Français]

L'hon. Pierre Bussières (ministre du Revenu national): Madame le Président, le député a indiqué au début de ses remarques qu'il avait donné une réponse au problème de la Canadair lorsqu'il était président du Conseil du Trésor, et je comprends que son incompétence et celle du gouvernement auquel il appartenait ne lui ont pas permis de la mener à terme. Nous, nous avons commencé également à donner une réponse, savoir une analyse rigoureuse de la viabilité commerciale de la Canadair, c'est-à-dire la remettre d'aplomb sur le plan commercial. Le ministre responsable, qui siège au Sénat, a déposé, il y a quelques jours, un rapport complet sur la situation financière de la Canadair. Les autorités de la nouvelle société qui est chargée d'avoir un œil sur les activités de la Canadair et d'assurer une gestion rigoureuse de cette société et d'autres vont déposer un programme de développement commercial de la Canadair, et les députés, comme les Canadiens, ont eu ces dernières semaines des occasions comme ils n'en n'ont jamais eues d'obtenir des explications quant à la situation passée de même que la situation future de ces sociétés.

[Traduction]

LE RÔLE DU VICE-PRÉSIDENT

L'hon. Sinclair Stevens (York-Peel): Madame le Président, j'ai une question supplémentaire à poser au même ministre qui nous dit que le gouvernement a pris des dispositions. Si tel est le cas, veut-il nous dire pourquoi il a permis au vice-président du conseil, Jean-Pierre Goyer, de rester en fonctions? Ce personnage est bien connu à la Chambre, et surtout au cabinet du premier ministre. Le ministre voudrait-il répondre à cette question toute simple? Est-ce qu'il va assumer la responsabilité de cette débâcle de Canadair, au lieu de s'en décharger sur la gestion de l'entreprise, comme il semble vouloir le faire?

● (1420)

[Français]

L'hon. Pierre Bussières (ministre du Revenu national): Madame le Président, le député sait très bien comment fonctionnait la société Canadair, laquelle, possédée par le gouvernement, fonctionne sur une base commerciale. On a diagnostiqué que les difficultés exigeaient qu'il y ait une meilleure présence de l'actionnaire principal. Nous l'avons fait en créant une nouvelle société qui aura comme objectif d'assurer la présence régulière et constante de l'actionnaire qu'est le gouvernement afin d'assurer que les intérêts de tous les Canadiens soient bien sauvegardés, qu'il existe une gestion plus rigoureuse de la société Canadair, ainsi que des perspectives de marché plus réalistes.

* * *

[Traduction]

L'INDUSTRIE

L'ANNONCE DE MISES À PIED À LA SOCIÉTÉ NABU

Mlle Pat Carney (Vancouver-Centre): Madame le Président, en l'absence du ministre de l'Industrie et du Commerce, je pose ma question au président du Conseil du Trésor. Je me dois de signaler en passant, madame le Président, que le gouvernement critique la gestion de Canadair alors que c'est lui-même qui en était responsable.

Des voix: Bravo!

Mlle Carney: Après avoir englouti 125 millions de dollars de deniers publics dans la société Consolidated Computer Incorporated, le gouvernement a annoncé en novembre 1981 qu'il la vendait à Nabu Manufacturing Corporation pour \$100,000 comptant. A l'époque, le ministre de l'Industrie et du Commerce, voulant justifier ce prix d'ami, a déclaré que Nabu s'était engagé à maintenir la société en activité pendant au moins deux ans, à créer suffisamment de capital de roulement pour atteindre ce . . .

Mme le Président: A l'ordre! Je dois à nouveau rappeler au député que les questions doivent être brèves. Je pourrais même être plus sévère et lui interdire de lire sa question. On peut se servir de notes, mais on ne doit pas lire les questions. Dans ce cas, elles seront certainement plus brèves.

Mlle Carney: Nabu a annoncé cette semaine qu'elle mettait à pied plus de 100 employés canadiens dans le secteur de la fabrication. Le ministre peut-il nous dire si, ce faisant, la société a violé sa promesse de maintenir les emplois dans le secteur de la fabrication, ou si le gouvernement a amplifié volontairement les avantages du marché pour justifier la dépense, à perte, de 125 millions de dollars de deniers publics?

L'hon. Herb Gray (président du Conseil du Trésor): Madame le Président, le libellé exact du communiqué ne correspond pas tout à fait à l'interprétation qu'en donne mon honorable amie. Je vais me renseigner à ce sujet auprès du ministre de l'Industrie et du Commerce et j'en reparlerai à l'honorable représentante.